LES AGENTS DE L'IMMOBILIER

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires TTC au taux actuel de TVA de 20% à la charge du locataire*
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : **12€ /m²**
Réalisation de l'état des lieux d'entrée : **3€/m²**
Honoraires TTC au taux actuel de TVA de 20%, à la charge du bailleur*
Entremise et négociation : **un mois de loyer charges comprises**
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : **12€/m²**
Réalisation de l'état des lieux d'entrée : **3€/m²**
**150€ pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail pour les parking*

Les honoraires des personnes mandatées pour effectuer la visite du preneur, constituer son dossier et rédiger un bail sont partagés entre le bailleur et le preneur. Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année dans des conditions définies par décret. Ces honoraires sont dus à la signature du bail.

Les honoraires des personnes mandatées pour réaliser un état des lieux sont partagés entre le bailleur et le preneur. Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour cette prestation ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année, dans des conditions définies par décret. Ces honoraires sont dus à compter de la réalisation de la prestation.

BAREME DES HONORAIRES DE VENTE

DE 0 A 100 000€ : 7% TTC* AVEC UN MINIMUM DE 3 500€ TTC

DE 100 001€ A 300 000€ : 6% TTC*

DE 300 001€ A 500 000€ : 5,5% TTC*

DE 500 001€ A 750 000€ : 4,5% TTC*

PLUS DE 750 000€ : 4% TTC*

** SUR LE NET VENDEUR*
*LES HONORAIRES CI-DESSUS SONT A LA CHARGE, SOIT DU VENDEUR, SOIT DE L'ACQUEREUR ***
*** MENTION DU PRIX DE VENTE DU BIEN HONORAIRES EXCLUS ET DU MONTANT DES HONORAIRES EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DU BIEN*

ILS SONT TOUJOURS COMPRIS DANS LE PRIX DE VENTE INDIQUE EN VITRINE, EN PUBLICITE ET SUR INTERNET

BAREME DES HONORAIRES DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE OU DE BAIL PROFESSIONNEL

10% TTC DU PRIX DE CESSION*

** SUR LE NET VENDEUR*
LE PLANCHER DES HONORAIRES DE CESSION EST DE 10% TTC DU LOYER TRIENNAL CHARGES COMPRISES
*LES HONORAIRES CI-DESSUS SONT A LA CHARGE DU CESSIONNAIRE***
*** MENTION DU PRIX DE CESSION DU FONDS OU DU BAIL HONORAIRES EXCLUS ET DU MONTANT DES HONORAIRES EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DU FONDS OU DU BAIL*

ILS SONT TOUJOURS COMPRIS DANS LE PRIX DE VENTE INDIQUE EN VITRINE, EN PUBLICITE ET SUR INTERNET

SARL MRS au capital de 7500€ - RCS 492 896 204 NANTERRE – Garantie GALIAN 120 000€
Carte Transaction N° CPI92012018000025255

Au 01 août 2019